

Questions orales

● (1450)

Une voix: Démissionnez!

M. Gray: Je sais que les résultats seront les mêmes que dans le passé . . .

Mme le Président: A l'ordre.

Des voix: Bravo!

* * *

L'INDUSTRIE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LE REDÉPLOIEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Madame le Président, dans les régions défavorisées du Canada, telle la province du Nouveau-Brunswick, il se confirme désormais que les politiques gouvernementales favorisent décidément les régions canadiennes autre que les défavorisées.

Une voix: Que voulez-vous dire?

M. McCain: Donc, madame le Président, ce que cela signifie, c'est que le processus mental des . . .

Une voix: La question.

M. McCain: Le processus mental des inventeurs libéraux s'est sclérosé en 1957 sous l'honorable Walter Gordon.

Des voix: Bravo!

M. McCain: Cela veut-il dire qu'il va y avoir moins d'argent pour la péréquation, moins d'argent pour les programmes à frais partagés à l'intention du Nouveau-Brunswick, et est-ce là le moyen grâce auquel on doit forcer les gens à se déplacer et à financer leur déplacement? Je pose la question au ministre de l'Industrie et du Commerce.

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, dans ses attendus, le député n'y est pas du tout. L'approche que nous adoptons pour le développement du Nouveau-Brunswick se concrétise dans des projets comme celui de l'usine Mitel, qui s'est implantée là grâce aux efforts de notre gouvernement et qui représente près d'un millier d'emplois en technologie de pointe. Et aussi le projet que j'annonçais au début de la semaine par exemple, pour l'extension et la modernisation des chantiers de Saint John Shipbuilding and Drydock Company, ce qui va créer directement des centaines d'emplois et indirectement beaucoup plus encore dans la région du Nouveau-Brunswick, dans un secteur qui présente un grand potentiel, compte tenu du développement off-shore.

Voilà l'approche que nous adoptons et qui va créer des emplois hautement qualifiés en technologie de pointe, dans la province du Nouveau-Brunswick. Voilà une chose que mon cher collègue et son parti n'auraient certainement pu réaliser, dans le cas improbable où ils seraient restés au pouvoir.

* * *

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

LES SANCTIONS PRÉVUES À L'ENDROIT DES PROPRIÉTAIRES DE MAGASINS D'ALIMENTATION

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, un document de 20 pages dont j'ai pris connaissance aujourd'hui à

la suite d'une fuite confirme que le gouvernement actuel a l'intention de faire emprisonner les propriétaires de magasins d'alimentation qui refusent de vendre ou d'annoncer leurs produits en unités métriques.

Ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Ce document confirme également que ces détaillants pourront être frappés de lourdes amendes et que leurs appareils de pesage pourront être confisqués. Le ministre, de qui relève directement la Commission du système métrique, va-t-il se lever à la Chambre aujourd'hui et avouer qu'il tolère de tels abus ou va-t-il intercéder au nom des commerçants du Canada et révoquer le décret du conseil qui autorise pareilles sanctions?

[Français]

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, je ne partage pas les vues pessimistes de l'honorable député. Nous savons très bien de ce côté-ci de la Chambre que la communauté des affaires au Canada est une communauté responsable et que dans l'élaboration de la politique de métrification, nous avons obtenu la collaboration du secteur privé qui nous a aidés à mettre sur pied l'échéancier de mise en œuvre. Nous sommes convaincus que les épiciers de détail comme tous les autres représentants des divers secteurs de l'économie sauront suivre la direction tracée à ce sujet-là.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES MISES À PIED ANNONCÉES PAR LA SOCIÉTÉ BLACK AND DECKER CANADA INC. DANS LA CIRCONSCRIPTION DE LEEDS-GRENVILLE

M. Tom Cossitt (Leeds-Grenville): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce et découle d'un passage du communiqué que vient de publier M. R. H. Campbell, président de la société Black and Decker Canada Inc. située dans Leeds-Grenville, annonçant le licenciement de quelque 150 travailleurs. Voici ce passage:

Le nombre de commandes a diminué en raison d'une baisse de la demande, d'une diminution des mises en chantier et de l'hésitation des détaillants et grossistes à accumuler des stocks, résultat direct du marasme économique en général et des taux d'intérêt élevés en particulier.

Le ministre veut-il commenter cette déclaration du président de Black and Decker Canada Inc. et nous dire si le gouvernement va cesser de se tourner les pouces pendant que des milliers de travailleurs perdent leur emploi, que l'inflation est effrénée et que les taux d'intérêt sont toujours catastrophiques? Quand le gouvernement va-t-il prendre des mesures pour mettre un terme à ces licenciements au lieu de nous obliger à l'entendre se vanter de ses réalisations qui nous paraissent suspects?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je voudrais remercier mon collègue et ses amis de me donner l'occasion de rappeler ce que moi-même et mes collègues avons déjà réalisé.